

Evolution de la réglementation sur les dragages

La réglementation autour des opérations de dragage d'entretien a considérablement évolué depuis 2010.

Avant d'être mises en œuvre, [play at online casino - Nederlandse Gokken](#) les opérations de dragage nécessitent désormais une autorisation pour extraire le sédiment de l'eau et une autre autorisation pour déposer le sédiment à terre.

Pour télécharger le courrier explicatif de VNF envoyé à Mme Cailliez (administratrice CNBA et présidente de la région Nord-Pas-de-Calais), [cliquez ici](#).